Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 2 juin 2026

Délibération n° 103-2026 Point 5.8.3.9

Point 5.8.3.9 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante souhaite augmenter le tarif de la 3ème année du DU Juriste Conseil d'Entreprise, qui passerait de 900€ à 1000€. Cette hausse est justifiée par le nombre d'heures (non adossées au Master DJCE) dont bénéficient les étudiants dans la dernière année du DU (340 HeTD).

Elle souhaite aussi la suspension de la Préparation aux concours Justice/police/gendarmerie à l'IEJ pour un motif de soutenabilité financière et pédagogique. Il y avait très peu d'inscrits, et il arrivait que des enseignants se retrouvent seuls dans la salle de cours (ou avec un seul étudiant).
La formation est seulement suspendue, le temps que la Faculté réfléchisse à un nouveau modèle d'organisation (éventualité de cours à distance, qui répondrait mieux à certaines attentes)

Validation en conseil de composante : 07 avril 2026

Le 5 mai 2026, la CFVU a approuvé avec 15 voix pour et 16 abstentions.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales					
Droit	DU Clinique Droits de l'homme	M			
Droit	1A		350	350	
Droit	2A		150	150	
Droit	DU Droit, société et pluralité des religions				
Droit	DU Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise				
	1ère année	L	150	150	
	2ème année	M	150	150	
	3ème année	M	900	**1000**	Il est proposé d'augmenter le tarif de la 3ème année du diplôme de 100 euros, soit une augmentation de 11%, qui est justifiée par le nombre d'heures (non adossées au Master DJCE) dont bénéficient les étudiants dans la dernière année du DU (340 HeTD).
Droit	DU Pollutions, nuisances et résilience - Acteurs de la protection de l'environnement	M			
Droit	Profil 1 (inscrit dont de DU est une formation complémentaire)		150	150	
Droit	Profil 2 (inscrit dont de DU est une formation la formation principale)				
Droit	DU Pratique et contentieux des relations de travail	L			
	Fomation initiale		450	450	
	Prépa-talents				
Droit	DU Terminologie juridique anglaise	M	112	112	
Droit	DU Etat de droit en Europe	M			
Droit	IEJ Préparation au CRFPA pour inscrits à au DU EJIP	M	200		
Droit	IEJ Préparation à l'examen d'accès au CRFPA	M	400		
Droit	IEJ ERAGE				
Droit	IEJ Prépara on aux concours Justice/police/gendarmerie		900	Fermé en 2026/2027	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU Pratique et contentieux des relations de travail

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU (non géré par le SFC)

X SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Dénomination du DU : **DU Pratique et contentieux des relations de travail**
Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Autres partenariats :

1) **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est**

6, rue Hirn 67085 STRASBOURG
grand-est.dreets.gouv.fr
03.69.20.97.71

2) **Institut national du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (INTEFP)**

1498, route de Sain Bel
69280 Marcy L'étoile
04 78 87 47 47

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 13 étudiants

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Licence Droit, Master 1 Droit social

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 114.5 HETD
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	17		1 (Prépa Talent)
Formation Continue	1		3468

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	6 068	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)* (FI et FC)	10 668 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques (FI) et prélèvement SFC (forfait +8%)	3 287	Autres recettes **	6 500 €
Autres dépenses pédagogiques*	1 145		
Gestion administrative (25 % ETP)	5 400		
Total des dépenses	15 900	Total des recettes	17 168
Résultat (dépenses - recettes)		1 268	

* Autres dépenses : heures de suivi des étudiants, heures de responsabilité pédagogique, mission ;

**Autres recettes : subventions DREETS Grand Est et INTEFP

Commentaire du résultat :
L'attractivité du DU Pratique et contentieux et relations du travail se confirme, avec un nombre d'inscrits stable.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

L'attractivité du DU se manifeste notamment par la diversité des profils d'étudiants et apprenants (reprise d'études, réorientation, formation continue, etc.), diversité qui se confirme dans la promotion actuelle (étudiants de L3 et de M1, étudiants de filière Droit et filière AES, formation continue, jeunes diplômes de Master Management des organismes sanitaires et sociaux et Master d'Administration publique).

Un conseil de perfectionnement a été organisé à l'issue de l'année 2024-2025, lequel a révélé un haut niveau de satisfaction des étudiants.

S'agissant des étudiants inscrits en Parcours Stage obligatoire (10 étudiants pour la promotion 2024-2025) : à l'exception d'1 étudiant, tous ont pu atteindre leur objectif académique ou professionnel. 7 étudiants ont ainsi pu intégrer un Master en Droit social, en première année de Master ou en deuxième année (à Strasbourg, à Montpellier et à Orléans).
1 étudiant a pu poursuivre son parcours professionnel au sein de l'entreprise qui l'emploie (le DU venant soutenir un parcours de montée en compétences en interne).
Il est à noter qu'1 étudiant n'a pu intégrer un Master en Droit social, faute d'avoir validé sa Licence.

S'agissant des étudiants inscrits en Prépa concours (8 étudiants pour la promotion 2024-2025) : il est tout d'abord à noter qu'il y a eu deux abandons au cours de l'année universitaire.
6 étudiants se sont donc effectivement inscrits au concours de l'inspection du travail (5 au concours externe, 1 au 3e concours). 1 n'a pas pu aller au bout des épreuves pour raisons de santé.
Dans un contexte de très forte réduction des places offertes au concours (25 places contre 112 l'année précédente pour le concours externe ; 12 places contre 47 pour le 3e concours), les étudiants du DU ont pu obtenir des résultats satisfaisants :

- 1 étudiant admis devenu élève inspecteur cette année
- 1 étudiant sur liste complémentaire, qui n'a malheureusement pas pu intégrer l'école.

Les 4 autres étudiants candidats au concours ont pu grâce au DU intégrer une autre formation en lien avec les sciences du travail (Master en santé au travail) ou la préparation du concours (Classe Prépa Talents de l'INTEFP) ou s'insérer professionnellement (2 étudiants ont avant même l'obtention du diplôme été recrutés par les services de la DREETS Grand Est).

2. Budget prévisionnel 2026-27

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	16	450
Formation Continue	0	3 500
Exonération (Prépa Talent)	1	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	6 068	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	7 200
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 440	Autres recettes **	6 500
Autres dépenses pédagogiques*	1 872		
Gestion administrative (20% ETP)	4 320		
Total des dépenses	13 700	Total des recettes	13 700
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*Autres dépenses : heures de suivi des étudiants, heures de responsabilité pédagogique ;

**Autres recettes : subvention INTEFP et DREETS Grand EST

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
DAUMUA/450	450 (FI)	APOGEE
	3500 (FC)	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **Terminologie juridique anglaise**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 66

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 96 HETD

1. Bilan de l'année écoulée 2025/26

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	76		10
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	5 088 €	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	7 392 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 478 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	826 €		
Total des dépenses	7 392 €	Total des recettes	7 392 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : missions réception

Commentaire du résultat : Le résultat est à l'équilibre.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :* Evaluation des enseignements par les étudiants, pour chaque semestre, (réalisé par chaque enseignante de manière indépendante) démontre un fort taux de satisfaction, confirmé par un nombre d'inscriptions stable/à la hausse depuis plusieurs années. Les contacts entretenus avec les étudiants suite au DU montrent que beaucoup d'entre eux sont portés vers l'international, que ce soit dans le cadre d'une poursuite d'étude, un stage…et le DU apparaît comme moteur dans leur développement professionnel (que ce soit en France ou à l'international).

2. Budget prévisionnel 2026/27

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	72	112
Formation Continue		
Exonération	10	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5 088 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6 944 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 388 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	467 €		
Total des dépenses	6 944 €	Total des recettes	6 944 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : missions réception

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER X

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
DAU7U1/101	112	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **Clinique des Droits de l'Homme**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 18 en 1ère année, 13 en 2ème année

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Les cours sont répartis entre la Faculté de droit (enseignements mutualisés avec le Master 1 mention Droit des libertés et le Master 2 mention Droit international parcours Droit international) et la Fondation René Cassin- Institut international des Droits de l'Homme (séminaires cliniques et enseignement dans le cadre de la session annuelle).

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : /
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	18 (1ère année) 13 (2ème année)		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	/	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	8 250 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 650 €	Autres recettes *	
IIDH – Fondation René Cassin	6 600 €		
Total des dépenses	8 250 €	Total des recettes	8 250 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

Commentaire du résultat : Le résultat est à l'équilibre

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Pour l'année universitaire 2024-2025, la totalité des étudiants inscrits a validé la formation : les 13 étudiants de première année sont tous passés en deuxième année, et l'unique étudiante de deuxième année a obtenu son diplôme.
Pour l'année 2025-2026, le DU compte 18 inscrits en première année et 13 inscrits en deuxième année, ce qui témoigne d'une attractivité croissante de la formation.
Ces résultats traduisent à la fois un bon niveau de réussite et une dynamique positive des effectifs. Par ailleurs, une démarche de négociation engagée avec la Fondation Cassin a permis la mise en place d'un prélèvement de droits au bénéfice de la Faculté, jusque-là inexistant, constituant ainsi une source de financement inédite pour la formation.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	16 (1ère année) 16 (2ème année)	8 000 euros
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	/	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	8 000 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 600 €	Autres recettes *	/
IIDH – Fondation René Cassin	6 400 €		
Autres dépenses : mission réception			8 000 €
Total des dépenses	8 000 €	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		0	

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER X

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
DA8LU1	350	Apogée
DA8LU2	150	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification x AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Dénomination du DU : **Diplôme de juriste conseil d'entreprise**
Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Il est proposé d'augmenter le tarif de la 3ème année du diplôme de 100 euros, soit une augmentation de 11%, qui est justifiée par le nombre d'heures (non adossées au Master DJCE) dont bénéficient les étudiants dans la dernière année du DU (340 HeTD).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise – 34 bis rue Vignon, 75009 PARIS

La FNDE coordonne les enseignements et en finance une partie (50 heures d'enseignement en droit fiscal, droit des sociétés et droit social).

La FNDE organise aussi des enseignements au mois de juin, qui se déroulent à l'Université de Montpellier et qui donnent lieu à la délivrance d'un certificat de spécialisation.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 40 inscrits non exonérés au titre des deux premières années, et 25 inscrits non exonérés au titre de la 3ème année du diplôme, sont nécessaires pour équilibrer le budget.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : La première année de DU est adossée à la troisième année de Licence ; les deuxièmes et troisièmes années de DU sont adossées au Master Droit des affaires, parcours Juriste conseil d'entreprise, 1ère et 2ème année.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

- 27 HeTD au titre de la première année de DU
- 72 HeTD au titre de la deuxième année de DU
- 340 HeTD au titre de la troisième année de DU

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	19 DU 1ère année 31 DU 2ème année 24 DU 3ème année	0 0 0	0 0 0
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	23 267 €	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	29 100 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	5 820 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	29 087 €	Total des recettes	30 300 €
Résultat (dépenses - recettes)		13 €	

*A préciser :

Commentaire du résultat : Le résultat est à l'équilibre

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	19 DU 1ère année 31 DU 2ème année 24 DU 3ème année	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	23 267 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	31 500 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	6 300 €	Autres recettes *	
Autres dépenses* (mission réception, gestion admin)			
Total des dépenses	29 567 €	Total des recettes	31 500 €
Résultat (dépenses - recettes)		1 933 €	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X (1ère année) MASTER X (2ème et 3ème année)

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
DAUEU1/320	150 euros	Apogée
DAUEU2/320	150 euros	Apogée
DAUEU3/320	1000 euros	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI X ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Dénomination du DU : **DU Pollutions, nuisances et résilience – Acteurs de la protection de l'environnement**
Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

/

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **34**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Master Droit de l'environnement et Master Plante, environnement et génie écologique *PEnGé* (Faculté des sciences de la vie)

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 75 HETD

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	39		0
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	3 975 €	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	5 850 €

Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 170 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses *	705 €		
Total des dépenses	5 145 €	Total des recettes	5 850 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*Missions

Commentaire du résultat :
Le nombre des inscrits est en hausse par rapport à 2024-25 (+11%). L'équilibre financier est assuré.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants):/*

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	35	
Formation Continue		
Exonération	0	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(53€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	3 975 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	5 250 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 050 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	225 €		
Total des dépenses	5 250 €	Total des recettes	5 250 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*Missions

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER X

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
DAU5U1	150 euros	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI X ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :